

Documents pontificaux

Lettre de S. S. Léon XIII au cardinal Richard, archevêque de Paris.

Léon XIII vient d'adresser au cardinal Richard, archevêque de Paris, la lettre suivante :

Monsieur le cardinal,

Après les nombreux témoignages de bienveillance que Nous avons donnés à la France durant tout notre pontificat, il Nous avait été particulièrement agréable d'apprendre que les catholiques français s'étaient unis plus étroitement dans le Congrès national catholique de Paris en 1897, pour travailler de concert au bien de la religion catholique et de la patrie.

Mais le résultat n'a pas répondu pleinement aux communes espérances. Aussi, cédant aux instances d'un grand nombre de catholiques français, et sans examiner les causes multiples de la situation présente, Nous voulons attirer votre attention sur l'action efficace exercée par les œuvres et les groupes catholiques. Ceux-ci, tout en conservant l'autonomie dans la sphère d'action qui leur est propre, doivent se donner la main pour travailler d'un commun accord à ce qui intéresse tous les bons citoyens, le bien suprême de la patrie française.

Ce bonheur de la nation, comme Nous l'avons répété plusieurs fois, les catholiques ont le devoir de le procurer à leur pays, et il n'est personne qui soit mieux à même de le lui donner.

Qu'ils se placent donc résolument sur le terrain des institutions existantes que la France s'est données pour y travailler à l'intérêt commun de la religion et de la patrie, avec cet esprit d'unanimité et de concorde dont tout bon catholique doit être animé.

Tel a toujours été dans tous les siècles le rôle des vrais fils de la nation très chrétienne, et telle sera, Nous en avons la ferme confiance, leur mission dans l'avenir.

C'est dans cet espoir qu'appelant sur vous la faveur du ciel, Nous vous accordons de grand cœur, à vous, au clergé et aux fidèles de votre diocèse, la bénédiction apostolique.

LEON XIII, PAPE.